



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 192

OCTOBRE 2018

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Ecole Léontine Drapier Cadec



Les enseignants de l'école Léontine-Drapier-Cadec ont accueilli 171 enfants lors de la rentrée. Un pot de l'amitié avait été organisé à la mairie le vendredi 31 août, ceci avait permis d'échanger sur les conditions de la rentrée scolaire 2018-2019.

Le maintien des 8 classes est assuré malgré la baisse des effectifs.

TPS : Laurence Péron , avec 23 élèves,

MS : Sophie Brélivet avec 24 élèves,

GS : Sandrine Gouennou avec 18 élèves.

CP : Myriam Pham-Thu avec 21 élèves,

CE1 : Corinne Le Flanchec avec 19 élèves. Lors du temps de décharge de direction, son temps d'enseignement est en alternance avec Eric Vidil.

CE2 : Marianne Poupon, avec 19 élèves,

CM1 : Gaëlle Calvez, avec 25 élèves,

CM2 : Nabila Benazzouz avec 22 élèves.

C.C.A.S (centre communal d'action sociale)

Le repas des aînés est prévu le dimanche 21 octobre à la salle Kerlevenez à 12 h. Les personnes concernées (70 ans et plus) recevront une invitation personnelle avec coupon réponse pour s'inscrire.

Le repas sera animé par le groupe « Kinig Laouen »

Venez passer un moment convivial !

Nous pouvons vous apporter une solution de transport si besoin, faites le nous savoir ! Mairie : 02 98 25 83 56

Toutes les personnes retraitées de moins de 70 ans souhaitant se joindre à cette assemblée sont les bienvenus moyennant le prix du repas (23 euros). Inscriptions et règlement à la mairie.

Travaux Daoulas

Entrée de Daoulas : planning des travaux / circulation automobile.

Cette opération attendue depuis 20 ans et dont les travaux les plus lourds ont commencé en avril dernier, devrait s'achever en Octobre prochain.

Dernière phase à venir de ce chantier :

A compter du Vendredi 28 septembre, il restera environ un mois de travaux durant lequel la circulation devrait être instaurée **à nouveau en sens unique entrant**.

Pour la sécurité de l'ensemble des usagers et des ouvriers du chantier, chacun est appelé à la plus grande vigilance et au strict respect des dispositions de police, notamment la vitesse.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Les Serres Fleuries de Kermenguy
vous accueillent à Irvillac
(en direction d'Hanvec, à Créac'h
Menguy)

à partir du 8 octobre

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h

(17h le mardi).

Je serai de nouveau sur les marchés de L'Hopital-Camfrout le mardi, Châteaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi et Plougastel-Daoulas le samedi.

Cet automne, je vous propose des violas, pensées, mini cyclamens et bruyères ... afin d'égayer vos fenêtres en attendant les beaux jours.

Fleurs de Toussaint à partir du 18 octobre sur les marchés et à la serre **tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h**.

A bientôt parmi les fleurs,

06-78-42-13-59 Christelle Prioux

www.serreskermenguy.com

L'aire de jeux est en service (près de l'école)



AIRE DE JEUX
Réservée aux enfants de 1 à 6 ans
sous la surveillance et la responsabilité
des parents ou des accompagnateurs
(Dans les conditions normales d'utilisation)
Espace sans tabac
Par respect pour nos enfants, il est formellement
interdit de fumer dans les aires collectives de jeux.
Article R.3511-7 du code de la santé publique et
Décret n°2015-768 du 29 juin 2015
Maintenance:
Adresse:
Téléphone:


L'aire de jeux installée par la Commune est conforme aux dernières réglementations en vigueur.
Un banc pour les parents devrait être posé dès que possible...

Petite enfance

L'Espace Enfants Parents accueille les familles avec enfants de moins de 6 ans au 3, route de la gare à Daoulas (salle de la garderie périscolaire).

Prochaines dates : 19 septembre, 03 et 17 octobre, 07 et 21 novembre et 05 et 19 décembre.

Chaque séance propose une thématique et des jeux libres pour laisser le choix aux enfants d'aller vers le jeu qui répond à ses besoins du moment.

Lieu d'écoute et de socialisation, anonyme et gratuit. 2 professionnelles de la petite enfance vous accueillent de 9h30 à 11h30.

Pour plus de renseignements, contacter Nathalie au 02 98 25 87 26 ou rpam.paysdedaoulas@gmail.com.

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

La séance de Conseil a été principalement consacrée au transfert de compétence de l'eau potable à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Après avoir rappelé l'obligation légale de transférer cette compétence à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2020, le Maire a proposé aux élus de valider la décision du Conseil de communauté du 28 juin 2018 qui approuve le dit transfert dès le 1^{er} janvier 2019. Il a souligné que cette décision était motivée par l'importance et le coût des investissements à réaliser pour l'entretien des réseaux et des réservoirs communaux. Il a également rappelé les difficultés liées à la facturation eau/assainissement et au recouvrement des impayés. Cette décision de transfert devant entraîner une convergence des tarifs pour l'ensemble des communes de la CCPLD, il a indiqué qu'il n'y aurait pas d'évolution sensible pour les pour abonnés de la commune. Enfin, il a souligné que les biens et équipements du service de l'eau resteraient la propriété de la commune et seraient simplement mis à disposition de la Communauté de Communes qui envisage de conclure un contrat de concession avec la S.P.L. Eau du Ponant ; les élus communautaires gardant le pouvoir décisionnaire concernant les décisions d'investissement et la fixation des tarifs.

Le Conseil Municipal a approuvé par 7 voix pour et 2 voix contre le transfert de la compétence de la distribution de l'eau potable à la Communauté de Communes à compter du 1^{er} Janvier 2019. Patrick LE HENAFF, adjoint, en chargé du service de l'eau sur la commune, n'a pas pris part au vote, en signalant que la décision de transfert est déjà prise par les élus à la CCPLD et que le fait de demander aujourd'hui l'accord des conseils municipaux lui semble superflu alors qu'aucune délibération approuvant le transfert de ce service n'avait été prise auparavant par ces conseils.

La séance de Conseil s'est poursuivie par l'approbation de deux conventions. La première avec LE SDEF pour le remplacement de points lumineux dans le centre bourg ; ces travaux, d'un montant de 6500 €, étant subventionnés à hauteur de 100 % en raison de leur réalisation dans le cadre d'une convention de territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). La deuxième convention concerne l'entretien des aménagements de voirie réalisés dans le bourg, route du Tréhou, en 2017.

Le Conseil Municipal a également donné son accord pour une demande de subvention avec la DRAC pour les travaux de polychromie dans la chapelle Notre Dame de Lorette (tranche conditionnelle). Le Maire a rappelé que ces travaux ont été confiés à l'entreprise COREUM pour un montant de 58 055 € HT.

Les élus ont ensuite émis un avis défavorable à une demande de gratuité des frais de garderie pour les salariés de la commune.

En question diverses, Laurence KERVERN, adjointe aux affaires sociales et à la vie scolaire, a évoqué la rentrée scolaire qui s'est effectuée le 3 septembre avec une nouvelle organisation de la semaine sur quatre jours avec interruption des classes le mercredi. Elle a précisé que les 173 élèves inscrits à la rentrée sont répartis sur 8 classes et vont bénéficier d'activités périscolaires pendant les heures de garderie qui sont désormais gérées par la Commune. Elle a ajouté que 3 salariées de l'association « Les P'tits Loups » ont accepté d'être repris par la commune.

Le Maire a ensuite informé les élus que le recours déposé contre la Carte Communale en 2015, par des associations environnementales, a été rejeté par le Tribunal Administratif de Rennes.

Le Maire a aussi fait part de l'octroi d'une subvention de l'Etat, à hauteur de 47 %, pour les travaux de remplacement des baies vitrées sur la cantine scolaire.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au lundi 22 octobre 2018.

La séance s'est achevée à 22H30.

Couture à Irvillac

Débutants ou confirmés vous êtes tous les bienvenus. Le but est d'échanger, discuter, passer une bonne soirée dans une ambiance conviviale.



Pas de choses imposées chacun est libre de mener son propre projet en compagnie d'autres couturiers, tricoteurs, brodeurs...



4 thèmes communs seront proposés ceci reste à définir ensemble.

Atelier proposé par le comité des fêtes
**le mardi de 19h45 à 21h45 à la salle du
Conseil Municipal à la Mairie**
Une cotisation annuelle de 65€

Pour les inscriptions : envoyer un mail à
comitedesfetesirvillac29@gmail.com

Merci de préciser nom, prénom, activité souhaitée (tricot, couture, crochet...), niveau (jamais pratiqué, débutant, moyen, confirmé), si vous avez du matériel.



Le bureau de l'Amicale laïque a été élu, lundi soir. L'occasion, pour les responsables, d'annoncer les activités. Ketty Butel conserve la présidence mais sera désormais épaulée par Nadine Blanchard à la vice-présidence. Claire Laurent a pris les fonctions de trésorière scolaire, Catherine Amantini celles de trésorière extra-scolaire et Perrine Courtin reste au secrétariat.

Les activités proposées sont les cours de dessin et les séances de Pilates, la full dance, la gym tonic et la gym douce. Les séances de guitare se poursuivent. Quelques places sont disponibles. Les loisirs créatifs pour les enfants auront lieu une fois par mois dans le local de l'ancienne garderie et seront animés par Élodie Le Moal. Le cours de modern jazz, animé par Sandrine Guillermin, est loin d'être complet : de nombreuses places sont encore vacantes, aussi bien chez les filles que chez les garçons. « Ces cours sont destinés aux enfants à partir de 5 ans, répartis en trois groupes, entre le mercredi et le vendredi soir », précise la présidente.

Le programme festif, dont le financement sert à soutenir les sorties pédagogiques, se remplit. Prévu, un goûter d'Halloween, un marché de Noël, le 9 décembre, et un repas crêpes, le 3 février. Une foire aux vêtements et aux jouets est aussi envisagée, sans que la date n'ait été pour l'instant fixée.

texte et photo / LE TELEGRAMME



Apportez 2 pots type confiture
et repartez
avec vos échantillons gratuits

LA SEMAINE BLEUE

Semaine de sensibilisation à la fabrication
et à l'utilisation de produits ménagers
à base d'ingrédients naturels



« L'ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée

voit la vie en vert... »



Rendez-vous à 14h30 à la date de rencontre de votre choix :

Lundi 8 octobre 2018 à la mairie d'Irvillac

Mardi 9 octobre 2018 au foyer des jeunes de Telgruc sur Mer

Samedi 13 octobre 2018 à l'Hôtel d'entreprise - ZA Quiella Le Faou

Entrée Libre

Goûter offert à l'issue de cette rencontre

Atelier animé par Mme Guillou Sylvie de SECALI et organisé par l'ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée
Covoiturage possible sur demande au 07 88 28 13 60 ou par mail : mkmarec@29.admr.org

Ramène ta pomme

Chacun amène, glane, vient, avec 10kg ou 20kg de pommes
et on fait du jus ensemble. Repart avec 3l ou 6L, si tu viens
avec plus de pommes, c'est cadeau pour cette fête !

Samedi 14 ,Dimanche 15 à partir de 10h
Pressage ,fabrication de jus de pomme

Marché le samedi 10h-17h
Producteurs ,artisans ,artistes créateurs...

Restauration crêpes food - trucks

Samedi soir scène ouverte / concert Jhonnie Glaz
Dimanche Fest-deiz

Art floral Annie Julien

A bientôt !

Centre de formation
de
KERLIVER

29460 Hanvec

ANIMATIONS

Slackline
Grand dessin participatif
Bûches suédoises
Caleches
Anes
Bijoux
Carapomme
Rocket stove
Concours de lichouseries aux
pommes
Tallbike...

Relyclerie Irvillac

WAR HENTCHOU IRVILHAG

11 novembre prochain :

Souvenirs irvillacois de la guerre 1914/1918

Le 11 novembre prochain marquera le centenaire de la fin de la guerre 14/18, lors de laquelle sont morts 91 jeunes hommes de la commune. Afin d'honorer ces hommes, l'association War Hentchou Irvilhag propose d'organiser une opération « souvenirs », pouvant se traduire par une exposition sur la commune début novembre prochain, voire par d'autres manifestations .

Pour une telle opération, dont le contenu est à définir, l'association invite toutes les personnes intéressées à se faire connaître afin de constituer une petite équipe

Par ailleurs, un appel est lancé auprès des familles afin de bien vouloir prêter à War Hentchou Irvilhag les souvenirs familiaux de cette guerre : photos - courriers - médailles, ...

Pour tout prêt, l'association garantit la sécurité des objets et la confidentialité : merci aux personnes acceptant de rechercher dans les souvenirs familiaux

Patrick Le Henaff -
06 95 20 12 38-
Gilbert Crenn -
06 99 42 63 64



Après les six forums du week-end dernier où Wushu Elorn a été présent avec de magnifiques démonstrations de la part de Ren-feng, Jos et quelques élèves, s'en est suivi cette semaine de découverte pour les possibles futurs élèves et ce jusqu'à samedi prochain.

La rentrée officielle pour les cours aura lieu le Lundi 17 septembre à Skol goz au bourg de Dirinon avec un nouveau cours de Qigong bâton, **les cours ayant lieu à Irvillac le mardi soir de 18h à 20h avec, un fait nouveau... un cours de Taiji à suivre après le cours de Qigong**, le mercredi et le samedi comme l'année dernière les cours se dérouleront au Dojo aux mêmes horaires.

En espérant vous retrouver avec joie sur les différents lieux de pratique je vous souhaite à tous une bonne rentrée et un bon épanouissement personnel dans le Wushu.



L'Assemblée générale ordinaire de War Hentchou Irvilhag s'est tenue le vendredi 14 septembre à 18 h, salle de la mairie, L'ordre du jour était

- Reprise d'activité des différentes sections : dates et échanges
- Bilan du forum des associations du samedi 8 septembre

- Point sur les dossiers en cours et projets 2018/2019

- Exposition dans les rues du bourg de 17 grands panneaux de cartes postales anciennes par la section « patrimoine » en cours de montage, vernissage avant la fin de l'année
- La Cabine téléphonique-bibliothèque est en cours d'aménagement et le dépôt de livres sera mis en place avant la fin de l'année
- une exposition en mairie est en préparation sur les Irvillacois et la guerre 1914/1918 (section patrimoine) mise en place fin octobre avec la collaboration de l'Asso des anciens combattants
- Projection du film « Les trois morts d'Emile Gauthier » le 20 octobre à 17 h. Entrée Adulte 4€ (section patrimoine)
- il n'y aura pas de Concert à la chapelle ND de Lorette, l'été prochain, faute de bénévoles disponibles pour l'organisation.
- la section " Arts créatifs " du club des aînés rejoint W.H.I.
- Le montant de la cotisation normale passe à 10 €, la cotisation de soutien à partir de 15 €

D'autres animations sont déjà prévue sur cette année et en 2019

-Concert MOUEZH PAOTRED BREIZH / CHŒUR D'HOMMES DE BRETAGNE à l'église Saint Pierre à Irvillac le dimanche 21 octobre à 17 h.

- **Salon ROSE EN BRETAGNE** Plus de mille roses anciennes, modernes et anglaises à découvrir et à sentir ; un atelier d'art floral ; des ateliers techniques d'entretien des rosiers (taille, plantation, traitements). Au Manoir du Cosquer à Irvillac mijuin 2019 (organisation : asso « rose ville de Brest », commune d'Irvillac, asso War HENTCHOU IRVILHAG) la rose QUEBEC suite au voyage à Montréal, de l'association en juin 2018 sera mise à l'honneur

voir <https://www.cfqlmc.org/bulletinmemoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-33-decembre-2011/rose-quebec-rose-de-memoire>

- D'autres animations sont en projets ..plus d'infos au cours de l'année

Les membres du bureau ont été reconduits.

Patrick LE HENAFF, président, Gilbert CRENN, trésorier, Daniel NEDELEC, secrétaire Guy MENEZ (section patrimoine), Jean-Yves MARHIC (section informatique), Patrick LEROUX (section Généalogie), Claude Larreur (section Qi Gong) Bruno SUBIRA (section exposition extérieure), Yvonne MENEZ (section arts créatifs) et Marcelle LE SAINT (section peinture). La réunion s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.



Peu de temps après les seniors, c'est au tour des jeunes de l'Entente sportive de La Mignonne de retrouver les terrains de football.

Lundi et mardi, 70 licenciés inscrits dans les catégories U8 à U13 ont participé, au stade Jérôme-Denniel, à un stage encadré par les meilleurs éducateurs du club. Capitaine d'équipe, Riwan Subira, éducateur diplômé, avait concocté une série d'ateliers à base de petits jeux de ballon et de mini-rencontres.

Le déjeuner a été pris dans le club house. Ces séances ont donné envie aux joueurs de renouer au plus vite avec les compétitions et les rassemblements.

Ce sera chose faite dès la mi-septembre.

LE TELEGRAMME



L'Entente sportive de la Mignonne (ESM) fait, depuis de très nombreuses saisons, de la formation l'une de ses priorités.

Car, ici comme ailleurs, les jeunes sont l'avenir du club. Un avenir qui permettra aux couleurs de l'ESM de briller sur les terrains. Cela passe aussi par un encadrement de qualité. Et donc par des éducateurs chevronnés ou débutants, mais ayant des acquis pour assurer les séances d'entraînement.

Sur cette partie-là, le club de Maurice Kéromnes n'a pas à rougir de la concurrence. Loin de là puisque les candidats à suivre des stages sont de plus en plus nombreux à le faire. En début de semaine, une dizaine d'entre eux ont apporté leur connaissance lors de la reprise de l'école de football.

L'école de foot labellisée

Rappelons aussi que l'école de football est labellisée par la Fédération française de football (FFF), chaque équipe étant encadrée par des éducateurs fédéraux.



Morgan Kerninon, Vincent Bouillant, Riwan Subira, responsable, Luc Ben, Robert Le Meur, Jean-Louis Guillermin, Damien Cardinal, Lucas Chevalier, Benjamin Bellec, Thomas L'Hostis, Ryan Keromnes, Baptiste Kervin, Ethan Le Marrec et Kylian Yvinec composent cette équipe qui s'est retrouvée mardi. Morgan Yvinec, lui, est aussi un maillot indispensable avec sa fonction d'arbitre officiel.

LE TELEGRAMME

Catherine LE BRUN, née LE GOFF vient de fêter ses 100 ans à l'EPHAD de DAOULAS. On l'appelle aussi Catherine Ar Mielh.

Née le 13 septembre 1918 au lieu dit Keranguinal à Irvillac, elle a fréquenté l'école communale d'Irvillac vers 6/7 ans où elle se rendait à pied munie de sabots. Il lui fallait une heure environ pour s'y rendre, le midi elle profitait d'une soupe payante préparée chez le commerçant (LE BOT/CABON/PROS) du bourg.

Elle a quitté l'école à 15 ans et son village natal à 25 ans pour se marier avec Pierre LE BRUN, le 2 juin 1943 et prendre la ferme au moulin de Guern Ar Hoëdic à Saint-Urbain. Mère de 3 filles, son époux a travaillé parallèlement aux Ponts et Chaussées à Landerneau, où il se rendait à vélo puis en vélomoteur.

Son beau-frère Jacques LE BRUN a tenu un temps un petit commerce de vélos près de l'église. A partir de 1973, le couple s'est installé à Daoulas. Elle est devenue veuve en 1997 et a continué à travailler comme journalière dans les fermes des environs.

C'est à l'âge de 96 ans, qu'elle est rentrée à l'EPHAD où elle a côtoyé sa copine d'école primaire Irvillacoise, Marie GOURVES/KERVELLA qui a disparu en 2017 à l'âge de 100 ans. Marie était née en 1917, son aînée d'un an.

Toujours active elle a une « sacrée » mémoire, Catherine participe aux activités de l'EPHAD (conversation en Breton, loto, est présente à la messe tous les 15 jours).



Dimanche 7 Octobre
Pardon de Coat-Nan

Messe à 10 h. 30

Verre de l'amitié

Vente de gâteaux



BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112

La brigade numérique
répond à toutes vos
sollicitations **NON-URGENTES** sur
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou les réseaux sociaux

Renseigner

Accueillir

Orienter

24h/24
Tous lieux

- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



URgences

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

06.81.09.71.48

02.98.25.81.20

POULAIN Jean-Claude : 1er Adjoint au Maire

Voirie/Bâtiments communaux

Permanence le Mercredi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 82 27

Port : 06 12 01 46 72

jean.claude.poulain@irvillac.fr

LE HENAFF Patrick : 2ème Adjoint au Maire

Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine

Permanence le Mardi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 87 45

Port : 06 95 20 12 38

patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 3ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 84 77

Port : 06 38 41 22 10

laurence.kervern@irvillac.fr

Urbanisme



DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Demandées :

LE BAUT Lucas, 22, cité Pen Ar Dorguen : Changement de fenêtre.

Accordées :

PELLO Christelle, 39, route de Hanvec : Abris de jardin.

Etat Civil

Naissance :

19/09 : Meï-Lynn LE GUEN DUBUS, 18, route de Hanvec

Mariage :

22/09 : Jean-Luc CHEVALIER et Laurence TROALEN, 9 Le Bot

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

09 67 06 83 89



AGENCE POSTALE COMMUNALE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE
www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Garderie municipale : Horaires d'ouverture

les lundi, mardi, jeudi et vendredi (sur période scolaire)

- 7 h 00 à 8 h 35

- 16 h 30 à 19 h 00

Coordonnées : 02 98 25 92 33

Pensez à ramener ou remplir vos dossiers d'inscription périscolaire au plus vite (garderie et cantine).

Bibliothèque : Horaire d'ouverture

le lundi, de 17 h 45 à 19 h

le mercredi, de 17 h 15 à 18 h 30

et le samedi, de 10 h à 11 h 30

Une journée par quinzaine, actuellement le lundi, l'accès est réservé aux scolaires.

Les horaires du lundi et du samedi sont conservés pendant les mois de juillet et d'août.

Coordonnées : 02 98 25 98 56, bibliotheque.irvillac@gmail.com

Petites Annonces

A vendre poêle à bois de marque Supra

Acheté 1 800 euros

Vends 800 euros

Tél 02-90-91-44-12

Perdu chat gris avec un collier rouge du nom de PLUME

Quartier de Guernigou

Tél : 06-11-89-68-07